

Image not found or type unknown



Modification de contrat telephonique sans mon accord

Par **pseudo362**, le **09/11/2013** à **16:18**

Bonjour,rnrnVoilà le problème.. J'ai fais ouvrir une ligne téléphonique pour un portable, facture à mon nom. C'est une amie qui utilise cette ligne. Elle a, par téléphone, fait modifier mon contrat, en s'achetant un nouveau telephone, me réengageant pour une durée de 12 mois. Ce téléphone n'a pas encore été reçu, en étant informée je compte bien le refuser, s'il arrive effectivement à mon nom et qu'elle ne le subtilise pas.. Puis je faire annuler cette modification de contrat (survenue soi disant mardi dernier) , en renvoyant simplement le telephone avec mention refusé ? Dois je envoyer un reccommandé ? Que faire si cette fille part avec le téléphone ? je n'ai rien signé, je me fais avoir quand même ?rnTrop bon trop...rnMerci.rnCordialement.